

Avec l'UNAFOC
trouvez une
formation dans
votre région
ou directement
chez vous par
le elearning



DPC

Le DPC ou Développement Professionnel Continu est un dispositif réglementaire de formation qui doit être obligatoirement suivi par chaque professionnel de santé.

PRISE EN CHARGE

La prise en charge peut se faire par l'OGDPC, le FIF PL ou ACTALIANS.

OGDPC : Prise en charge d'une journée et demi/an + indemnisation pour les libéraux et les salariés de certains centres de santé sous réserve de l'ouverture de leurs droits sur www.mondpc.fr.

FIF PL : Pour les libéraux, la demande est à effectuer sur le site du FiF PL : www.fifpl.fr, avant la date de la formation. Ce dépliant tient lieu de devis et de programme.

ACTALIANS : Pour les praticiens salariés ou le personnel des cabinets dentaires la demande de prise en charge doit être faite auprès de d'ACTALIANS. www.actaliens.fr.

VALIDATION

Pour valider votre programme DPC vous devrez avoir :

- . effectué votre inscription sur le site de l'OGDPC
- . rempli votre questionnaire d'auto-évaluation,
- . participé à la journée complète de formation,
- . effectué par un questionnaire l'analyse de l'impact de la formation sur votre pratique

PARTICIPATION

En cas de non participation il ne sera procédé à aucun remboursement.

Ce document est téléchargeable sur notre site :

www.unafoc.fr

Votre programme DPC à Bordeaux



La formation continue des Chirurgiens-dentistes

Comment réussir ses avulsions ?

Le 8 septembre 2016



UNAFOC - 54 rue Ampère - 75017 Paris
www.unafoc.fr • contact@unafoc.fr • info@unafoc.fr

PROGRAMME

La chirurgie n'est pas l'apanage des chirurgiens oraux ou des stomatologistes mais doit rester à la portée des omnipraticiens. L'objectif de cette journée est de donner les clés à l'omnipraticien pour réaliser un acte chirurgical en toute sécurité et quiétude.

- 1- Savoir organiser son cabinet dentaire, quel matériel utiliser, rationaliser son activité chirurgicale permet de gagner en temps et en sérénité.
- 2- Savoir évaluer les difficultés en préopératoire pour prévoir et gérer facilement l'acte chirurgical.
- 3- Choisir la technique anesthésique la plus adaptée et réussir son anesthésie : le silence opératoire est la clef d'une chirurgie réalisée en toute confiance.
- 4- Savoir se positionner et installer son patient en fonction du quadrant à opérer pour une bonne visibilité.
- 5- Savoir gérer des difficultés opératoires compliquant une avulsion simple : malgré un bilan préopératoire attentif, une avulsion simple peut devenir complexe et chronophage. Des techniques simples permettent de résoudre rapidement la majorité des difficultés.
- 6- Savoir gérer une chirurgie osseuse : l'avulsion de dents incluses, l'exérèse de kystes font appel aux mêmes techniques chirurgicales de base.
- 7- Savoir gérer les complications per et post-opératoires : les chirurgiens dentistes renoncent souvent à réaliser des actes chirurgicaux par peur des complications qui peuvent être gérées facilement la plupart du temps.
- 8- Quand déléguer ? Certains actes et pathologies médicales nécessitent une gestion hospitalière.

Cette formation sera présentée par les Docteurs **Christophe DESCHAUMES**, **Laurent DEVOIZE**, **Cédric HUARD** ou **Yannick SUDRAT**, CHRU de Clermont Ferrand

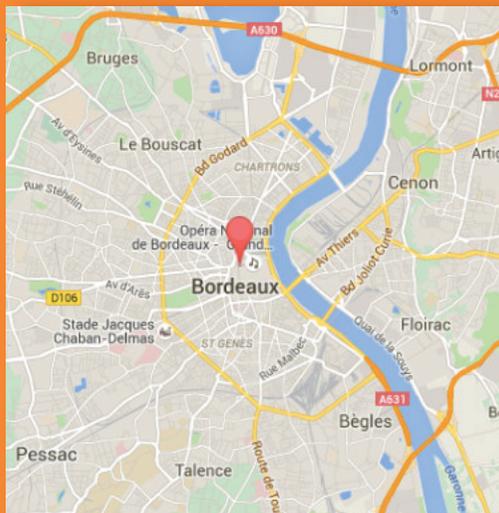
Nous vous accueillons dès 8h30 autour d'un café, le déjeuner est prévu vers 12h30, fin vers 18h00.



info@unafoc.fr - contact@unafoc.fr
n° de déclaration d'activité : 11 75 43 37975
agrément CNFCO : 06752610-171/118
n° de siret : 480 126 200 000 25

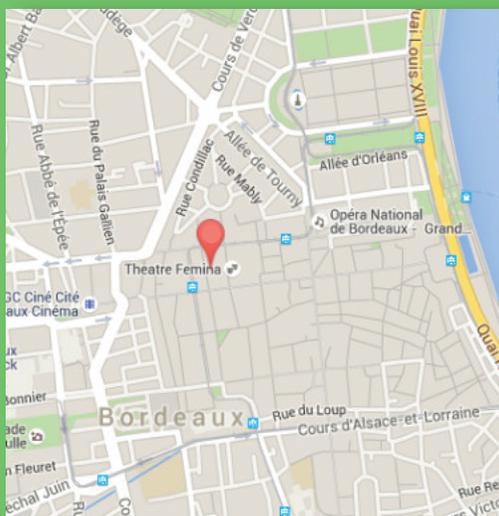
Plus d'infos sur www.unafoc.fr

PLAN D'ACCÈS



BW Grand Hôtel Français*

12 rue du temple 33000 Bordeaux
GPS : lat. 44.841276 long. -0.577823



*Lieu exact précisé lors de la confirmation d'inscription

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'inscris à la formation intitulée "Comment réussir ses avulsions ?".

le 8 septembre 2016 à Bordeaux
n°OGDPC 10831600002 - session n°1

À retourner à
UNAFOC, 54 rue Ampère 75849 PARIS cedex 17

Le Docteur (cachet professionnel) + adresse mail :

*Nom _____

*Adresse _____

*Téléphone _____

*Email _____

*Date de naissance _____

*Numéro ADELI _____
(inscrit sur la feuille de soin)

*RPPS _____
(inscrit sur la carte de l'Ordre)

Salarié Libéral FIF PL OGDPC

Coût de la formation : 392 €.

Paiement sur www.unafoc.fr ou par courrier :

Votre dossier doit contenir :

Un bulletin d'inscription par personne, accompagné, d'un chèque de 392 €.

Chèque établi à l'ordre de l'UNAFOC

*voir les modalités d'inscription et de prise en charge au dos.

L'Unafoc se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant